

REPUBLIQUE DU BENIN

- - - - -

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-215 DU 23 JUIN 2003

Chargeant Monsieur SOSSA Dorothé,
Ministre de la Justice, de la Législation et
des Droits de l'Homme, de l'intérim de
Monsieur DOHOU Frédéric, Ministre de la
Culture, de l'Artisanat et du Tourisme pour
compter du 23 Juin 2003.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le Décret 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du Gouvernement et le Décret n°2002-082 du 20/02/02 qui l'a modifié ;
- VU le Décret n°2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1 : Monsieur SOSSA Dorothé, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, est chargé de l'intérim de Monsieur DOHOU Frédéric, Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme pour compter du 23 Juin 2003.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Fait à Cotonou, le 23 juin 2003

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CC2 – CES 2 – HAAC 2 – MJLDH 2 – MECP-PD 2 –
Autres Ministères 18 – SGG 4 – Départements 6 – JORB 1